



2020-06
131

01 - OUVERTURE DE SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Le Conseil de la municipalité de Saint-Gilles siège en séance extraordinaire ce 3 juin 2020, à 21 h 00 à huis clos au 151, rue Martineau.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

En L' absence d'un (e) directeur (trice) général (e) et secrétaire-trésorier (ère), Monsieur le Maire, Robert Samson agit à titre de secrétaire-trésorier pendant cette séance extraordinaire.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Considérant, le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

Considérant, le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit du 7 avril 2020;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et à voter;

En conséquence, il est proposé par Mme Carole Dubois;

Que le Conseil municipal de Saint-Gilles accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers

municipaux puissent y participer.

Que les membres du Conseil étant tous présents, ils renoncent unanimement à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance. Ils consentent également unanimement à ce que soient discutés et traités, lors de la présente séance, les points inscrits à l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

Aucun élément

03 - MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun élément

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

07 - FINANCES

08 - URBANISME

09 - LOISIRS

10 - INFRASTRUCTURES

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 - Abrogation de la résolution 2020-05-127

12.02 - Embauche d'un Directeur général par intérim

12.03 - Autorisation de signatures - Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

13 - CONTENTIEUX

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

15 - SÉCURITE CIVILE

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par M. Yvan Champagne, et appuyé par Mme Patricia St-Hilaire d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il n'est pas permis d'adopter un procès-verbal pour une séance tenue antérieurement.

07 - FINANCES

Pas de sujet au dossier

08 - URBANISME

Pas de sujet au dossier

09 - LOISIRS

Pas de sujet au dossier

10 - INFRASTRUCTURES

Pas de sujet au dossier

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

Pas de sujet au dossier

12 - RESSOURCES HUMAINES

**2020-06
132**

12.01 - Abrogation de la résolution 2020-05-127

Considérant que M. Paul Langlois s'est désisté d'occuper le poste de directeur général par intérim;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Yvan Champagne,

D'abroger la résolution numéro 2020-05-127.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2020-06
133**

12.02 - Embauche d'un Directeur général par intérim

Considérant que suite au mandat confié à la FQM pour recruter une direction générale par intérim pour trois (3) mois;

Considérant qu'après recherche, la FQM a proposé un candidat d'expérience à partir de sa banque de candidats;

Considérant les résultats de l'entente intervenue entre le candidat et la Corporation;

Considérant l'importance de combler rapidement ce poste stratégique;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Gérard Grondin,

De procéder à l'embauche de M. René Tousignant au poste de directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, pour une durée de trois (3) mois, renouvelable et ce aux conditions contenues dans l'entente négociée entre les parties.

Il est entendu que M. Tousignant dont le lieu de résidence se trouve dans une autre région administrative que la nôtre, sera hébergé par les municipalités, en l'occurrence dans le presbytère de Saint-Gilles.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2020-06
134

12.03 - Autorisation de signatures - Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

Considérant l'arrivée en poste de M. René Tousignant à titre de directeur général/secrétaire-trésorier par intérim le lundi 8 juin 2020;

Considérant les besoins opérationnels de la Corporation;

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Yvan Champagne,

Que le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, M. René Tousignant soit par la présente autorisé à signer tous les documents utiles à la bonne gestion des affaires de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - CONTENTIEUX

Pas de sujet au dossier

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

Pas de sujet au dossier

15 - SÉCURITE CIVILE

Pas de sujet au dossier

16 - VARIA

Aucun sujet

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-06
135

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 21 : 20

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

René Tousignant, directeur général/secrétaire-trésorier intérimaire